

MINISTÈRE DES ARMÉES



FORCES FRANÇAISES
STATIONNÉES A DJIBOUTI



DIRECTION DU COMMISSARIAT
D'OUTRE-MER A DJIBOUTI

<p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N°13/2021 AU PROFIT DES FORCES FRANÇAISES STATIONNEES A DJIBOUTI</p>

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

MINISTÈRE DES ARMÉES
Direction du commissariat d'outre-mer à Djibouti
Bureau Achats-Marc- SP 40074 – 00200 HUB ARMÉES
Tél : 21.45.10.85 ou 21.45.18.59.

2. INFORMATIONS SUR LA CONSULTATION N° 13/2021

2.1- Objet

La présente consultation a pour objet les prestations d'entretien des espaces extérieurs des emprises des Forces Françaises stationnées à Djibouti (FFDJ).

2.2- Information sur les lots

La consultation comprend 8 lots nommés comme suit :

Lot n°1 : zone opérationnelle BA188 et zone « parcours cross » (sont incluses les unités UDPS, UPGA, DPMU et SEO) ;

Lot n°2 : BA188 quartiers Massart et Brière de L'isle hors zones objets du lot 1 (sont inclus les zones vie et habitations) ;

Lot n°3 : quartier Monclar (5ème RIAOM, y compris zone technique) ;

Lot n°4 : DIRISI – DAT (sites AMBOULI et DOUDAH) ;

Lot n°5 : DPMU DOUDAH ;

Lot n°6 : GABODE 3 ;

Lot n°7 : base navale / emprise militaire du Héron (hors villas) ;

Lot n°8 : emprise militaire du héron (y compris villas) et villas nord Djibouti ville.

2.3- Durée du contrat

1 an reconductible 2 fois.

2.4- Modalités essentielles de financement et de paiement

La consultation donnera lieu à la notification d'un contrat par lot, exécuté par émission de bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel HT par lot de :

Lot n°1 : 20 000 000 fdj ;

Lot n°2 : 10 000 000 fdj ;

Lot n°3 : 10 000 000 fdj ;

Lot n°4 : 10 000 000 fdj ;

Lot n°5 : 10 000 000 fdj ;

Lot n°6 : 5 000 000 fdj ;

Lot n°7 : 2 000 000 fdj ;

Lot n°8 : 2 500 000 fdj.

3. PROCÉDURE DE PASSATION

La présente consultation est passée, selon une procédure négociée avec publicité et mise en concurrence, hors code de la commande publique France.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dossier du candidat devra comporter les documents et justificatifs énoncés dans le règlement de la consultation.

5. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

6. DATE LIMITE DE DEPÔT DES PLIS

Jeudi 05 aout 2021 avant 12H00 dernier délai.

7. LIEU OÙ L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être :

- Retiré auprès du Bureau Achats de la Direction du commissariat d'outre-mer de Djibouti (DICOM-GS/FFDJ), Bat 002-B30 aux horaires suivants : du dimanche au jeudi de 7h00 à 12h30 et les lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 15h45.
- Ou transmis par courriel sur demande de l'intéressé aux adresses suivantes :

dicom-ffdj-achats.chef.fct@intradef.gouv.fr

mako.guedi-abdilleh.etr@intradef.gouv.fr